

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4411

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : La Tour de Salvagny

objet : Aménagement de l'avenue des Monts d'Or et de l'avenue de la Poterie - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame la Conseillère Roger-Dalbert

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palreja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4411**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : La Tour de Salvagny

objet : **Aménagement de l'avenue des Monts d'Or et de l'avenue de la Poterie - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, a inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements l'aménagement de l'avenue des Monts d'Or et de l'avenue de la Poterie à La Tour de Salvagny, lié aux accès de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Contal.

La présente demande d'individualisation totale d'autorisation de programme concerne les travaux d'aménagement de l'avenue de la Poterie.

Le projet consiste à aménager l'avenue de la Poterie en tant que voie d'entrée de ville. Il permettra, également, la desserte d'une partie de la ZAC du Contal.

L'aménagement, d'un montant estimé à 1 200 000 € TTC, permettra de garantir des conditions de sécurité tous modes. En effet, il s'agit de limiter la vitesse des véhicules, de favoriser les cheminements piétons et de retrouver un cadrage végétal.

Ces objectifs se concrétisent par :

- la réduction de la chaussée à 5,50 mètres,
- la création de 420 mètres de trottoirs accessibles,
- la mise en place de 3 plateaux surélevés,
- la création de 24 places de stationnement en long dont 1 place personne à mobilité réduite (PMR),
- la plantation de 12 arbres d'alignement.

Ce projet participe à la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité par la création de 420 mètres de cheminements piétons accessibles et sécurisés, la création d'une place de stationnement PMR et de 16 abaissements de trottoir.

Le début des travaux est programmé pour le printemps 2014. La livraison des travaux est prévue pour la fin 2014.

L'ensemble des travaux sera réalisé sur les marchés annuels à bons de commande ;

Vu ledit dossier ,

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement de l'avenue des Mont d'Or et de l'avenue de la Poterie à la Tour de Salvagny.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 1 200 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 600 000 € TTC en dépenses en 2014,

- 600 000 € TTC en dépenses en 2015,

sur l'opération n° OP09O2914.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.